

Mézériat

JUILLET 2021 | www.mezeriat.fr



Lancement des travaux du groupe scolaire

Lundi 19 avril 2021 était un grand jour pour Mézériat.

De l'état de projet, notre groupe scolaire est passé au stade de la réalisation : la phase 1, le terrassement, a débuté les seize mois de travaux à venir.



LE CHANTIER DE L'ÉCOLE



Le 19 avril, **le Maire, l'architecte Laurent CHASSAGNE** et **quelques adjoints** (règles du confinement obligent) se sont retrouvés symboliquement sur le terrain pour le premier coup de pelle annonçant le démarrage du chantier de notre future école. Grand moment pour la commune qui sera bientôt dotée d'un équipement moderne, respectueux de l'environnement et des normes de sécurité.



Les premiers à entrer en scène ont été les engins de terrassement de **l'entreprise FONTENAT TP** de Saint-Denis-lès-Bourg, désignée pour exécuter ce lot n°1 d'un programme de travaux qui en comporte 14.



Le gros du travail de terrassement consistait à enlever un mètre cinquante d'argile sous la totalité du futur bâtiment et de le remplacer par du concassé. Cette norme est devenue obligatoire en 2020, suite aux aléas climatiques et au phénomène de retrait/gonflement des argiles, dommageable à la structure.



Un impressionnant ballet de camions et tracteurs s'est joué finalement sans trop de problèmes pour enlever ces 5500 m³ d'argile, juste avant une dégradation de la météo qui aurait pu rendre la tâche bien plus difficile. Le terrassement du futur parking et des abords a complété ce travail.

Les 13 autres lots ont été également attribués suite à l'appel d'offres lancé courant mars (liste des entreprises page 20). Le lot qui suit le terrassement est le gros œuvre, octroyé à **l'entreprise JOUVENT** de Viriat.

La commission travaux a pris le relais de la commission des affaires scolaires qui a longtemps travaillé sur les plans. Elle va suivre de très près le chantier, ce qui demande une présence et une attention redoublées pour assurer un résultat à la hauteur des espérances de la population tout entière.





ÉDITO

Un an déjà que nous avons pris nos fonctions à la tête de la commune. Un an vite passé, une année de gestion difficile, en effet, avec toutes les difficultés liées au covid que nous avons dû affronter.

Avec la vaccination et le respect des règles sanitaires, nous venons à bout lentement de cette pandémie. Nous mettons en place nos actions dans ces circonstances compliquées et toute l'équipe municipale est au travail, chacun dans son domaine.

La grande consultation des entreprises a eu lieu en février et mars pour le choix des 14 lauréats qui vont bâtir notre école. Après l'étude technique et financière des dossiers, la décision a été signifiée aux sociétés qui vont pouvoir s'engager au fil des travaux prévus au planning.

L'enveloppe budgétaire totale prévisionnelle des coûts des travaux sera bien respectée et nous pouvons envisager sereinement l'opération financière ; de plus, les conditions d'emprunt sont toujours favorables en cette période.

L'analyse et la bonne gestion financière à long terme nous permettent d'envisager d'autres investissements dans la commune et nous sommes sur l'étude d'autres projets. Nous voulons redonner de l'élan à notre village.

Le grand chantier de l'école a donc débuté mi-avril par le spectaculaire terrassement qui a remué beaucoup de terre à coup d'engins impressionnants. Aujourd'hui il est terminé et le gros œuvre de maçonnerie démarre. Le planning de livraison nous indique toujours fin juillet 2022, croisons les doigts, nous espérons ne pas avoir à subir des difficultés d'approvisionnement des entreprises en matériaux.

Parmi les nombreux sujets que nous avons pris à bras le corps, il y a celui de la Bresse que nous avons dépoussiéré. La mise en sécurité du site a été revue avec la préfecture et le liquidateur, la responsabilité de notre commune pouvant être engagée en cas d'accident et il y avait jusque-là dans ce domaine, un laisser-aller assez inquiétant.

Le tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse a donné son feu vert pour lancer le processus de vente du site. Le dossier a été confié à l'Office Notarial de Mézériat. C'est un dossier qui dépasse évidemment notre compétence, même si nous devons y travailler sérieusement.

Nous avons œuvré avec la communauté de communes qui souhaite financer des études afin de pouvoir mettre en place un plan de réhabilitation de la friche industrielle. Pour nous il est important de retrouver, dans ce plan de réaménagement global, une zone d'activité économique.

Il faut, bien entendu, attendre des leviers financiers du Département, de la Région et de l'État qui permettront de pouvoir espérer avancer sur ce projet qui mobilisera beaucoup d'argent public et prendra sans doute beaucoup d'années !

Les vacances finissent par arriver et la situation demande encore des efforts de respect des gestes barrières et règles élémentaires de sécurité, faisons-les pour en finir enfin avec cette pandémie.

Je vous souhaite de bonnes vacances, sans aucun doute, bien méritées !

Guy Dupuit
Maire de Mézériat

LE CHANTIER DE L'ÉCOLE

> pages 1-2

ÉDITO DU MAIRE

> page 3

VIE COMMUNALE

Finances > pages 4-5

Budget prévisionnel

Actions sociales > page 6

- Un colis pour nos aînés
- Animations Résidence autonomie

Vie associative > page 7

Succès des ventes à emporter

VIE PRATIQUE

La fibre optique arrive > page 8

Bon à savoir... Enedis > page 9

Le SMIDOM > page 9

HISTOIRE DE L'EAU

À MÉZÉRIAT

pages 10-11

ENVIRONNEMENT

Acquisition d'un broyeur > page 12

Jardinage et brûlage > page 12

Nettoyage de printemps > page 13

VIE ÉCONOMIQUE

Maréchal Composite et Polyhabitat

> pages 14-15

VIE LOCALE

Bienvenue à... > pages 16-17

Récompenses gastronomiques

> page 17

VIE MUNICIPALE

Le C.I.J. > page 18

Expression des élus > page 18

PRÉVENTION

Le frelon asiatique > page 19

LES ENTREPRISES RETENUES POUR LES TRAVAUX

> page 20

Directeur de la publication
Guy DUPUIT

Rédactrice en chef
Josiane MUZY

Comité de rédaction
Stéphanie BOULLY, Christelle COEURET,
Christelle COLIN, Nathalie ROBIN,
Hélène ROUDEIX, Leslie VOLATIER.

Crédits photographiques
La commission communication, les élus,
Lucette RICHARD,
les associations de Mézériat,
Pierre BENOIT, l'entreprise MARECHAL

 Création & impression
Bnt Mâcon - 03 85 20 20 20 

Toute reproduction d'article, de photo ou dessin doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la municipalité.

Si vous avez des suggestions ou remarques, vous pouvez les adresser à la commission communication, par écrit ou par mail.

FINANCES

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Ce budget a été approuvé le 12 avril par le conseil municipal à la majorité.

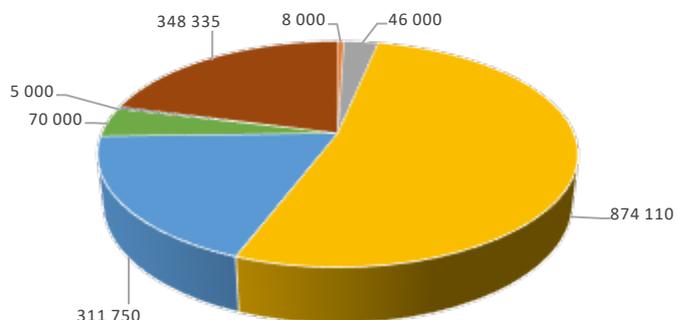
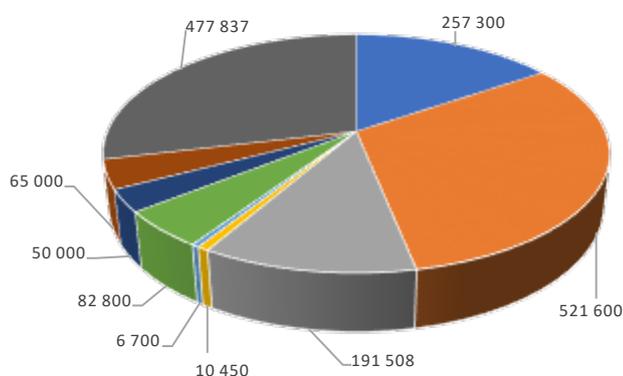
La section de fonctionnement s'équilibre à 1 663 195 €.

La section d'investissement s'équilibre à 4 960 042 €.

➤ SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement

Recettes prévisionnelles de fonctionnement



■ Charges à caractère général	257 300 €
■ Charges de personnel	521 600 €
■ Charges de gestion courante	191 508 €
■ Charges financières	10 450 €
■ Charges exceptionnelles	6 700 €
■ Atténuation de produits	82 800 €
■ Dépenses imprévues	50 000 €
■ Amortissements	65 000 €
■ Virement à la section d'investissement	477 837 €

■ Atténuation des charges	8 000 €
■ Produits des services	46 000 €
■ Impôts et taxes	874 110 €
■ Dotations et subventions	311 750 €
■ Autres produits	70 000 €
■ Produits exceptionnels	5 000 €
■ Excédent de fonctionnement 2020	348 335 €

TOTAL 1 663 195 €

TOTAL 1 663 195 €

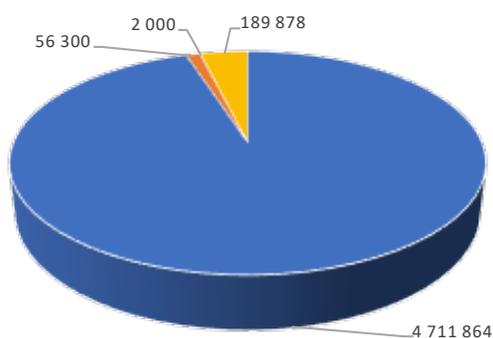
Outre les travaux relatifs au nouveau groupe scolaire qui s'élèvent à 4 520 000 €, nous prévoyons **d'investir 192 000 € de dépenses d'équipements divers** :

- 20 000 € en matériels pour les agents communaux dont un broyeur,
- 40 000 € pour la voirie,
- 44 000 € pour le numérique des écoles et l'informatique de la mairie,
- 15 000 € pour le cimetière,
- 24 000 € à la maison des associations,
- 11 000 € dans divers mobiliers.

➤ **Par ailleurs, le Conseil municipal dans sa majorité, a décidé une faible augmentation de la fiscalité eu égard au montant important des investissements prévus, à savoir 2 % .**

SECTION INVESTISSEMENT

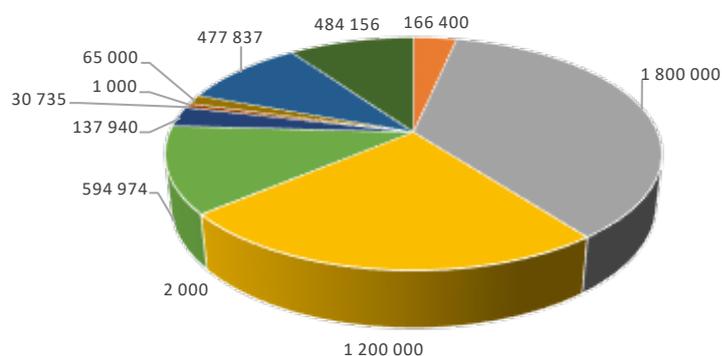
Dépenses prévisionnelles d'investissement



■ Dépenses d'équipement	4 711 864 €
■ Capital des emprunts	56 300 €
■ Cautionnements	2 000 €
■ Dépenses imprévues	189 878 €

TOTAL 4 960 042 €

Recettes prévisionnelles d'investissement



■ Subventions	166 400 €
■ Emprunts à long terme	1 800 000 €
■ Emprunt à court terme	1 200 000 €
■ Cautionnements	2 000 €
■ Excédent de fonctionnement capitalisé	594 974 €
■ FCTVA	137 940 €
■ Taxe d'aménagement	30 735 €
■ Cession	1 000 €
■ Amortissement	65 000 €
■ Virement de la section de fonctionnement	477 837 €
■ Excédent d'investissement reporté	484 156 €

TOTAL 4 960 042 €

Le financement du groupe scolaire sera réalisé par 25 % d'autofinancement, 25 % de subventions, et 50 % par l'emprunt : 1 800 000 € remboursable en 25 annuités de 82 000 €.

Un emprunt à court terme de 1 200 000 € d'une durée maximum de 3 ans sera contractualisé afin de préfinancer le remboursement de la TVA et le versement différé des subventions.

Notre capacité d'autofinancement annuelle et l'analyse prospective financière que nous avons réalisées nous permettent d'envisager l'avenir avec lucidité et de pouvoir affirmer que nous pourrons entreprendre d'autres investissements sans difficultés.

ACTIONS SOCIALES

UN COLIS POUR NOS AÎNÉS

Pour la deuxième année consécutive, la situation sanitaire n'a pas permis l'organisation du traditionnel repas offert aux personnes âgées de 70 ans et plus par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), le Syndicat d'Initiative et l'unité locale de la Croix Rouge. Afin de ne pas laisser nos aînés dans l'oubli, le C.C.A.S. a fait le choix de leur offrir un colis composé de produits sélectionnés auprès de nos commerçants et de nos producteurs locaux.

Une initiative qui, à n'en pas douter, a été très appréciée puisque pas moins de 255 personnes ont répondu aux 340 courriers d'invitation, au lieu de la centaine de convives habituels. De nombreux bénéficiaires, qui auparavant ne participaient pas au repas, ont été très touchés par cette attention.

La distribution a eu lieu le dimanche 21 mars, sur la place du village, dans le respect des recommandations sanitaires ; l'occasion, en ces temps de restrictions sociales, d'une sortie au soleil et d'un détour par les étals du marché des producteurs locaux qui se tenait également ce jour-là.



Préparation des colis

Tous les membres du C.C.A.S. se sont mobilisés pour préparer et distribuer, dans une ambiance joyeuse et avec une grande efficacité, les 255 colis. Ils remercient le Syndicat d'Initiative pour sa participation financière, ainsi que les commerçants et les producteurs pour leur concours.

LES ANIMATIONS À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES ORCHIDÉES »

La résidence autonomie a pour objectif d'offrir un lieu de vie sécurisé et convivial permettant de lutter contre l'isolement et la dépendance. Diverses actions sont mises en place en ce sens par le Centre Communal d'Action Sociale. Elles sont dispensées avec professionnalisme et bienveillance par des animateurs formés à la prévention de la perte d'autonomie.

Vitalité et gourmandise

Carla et Nathalie, deux animatrices de l'Association Départementale d'Aide à la Personne de l'Ain (ADAPA), ont alterné séances collectives d'activités physiques modérées et ateliers culinaires au cours desquels les résidents ont réalisé ensemble des recettes simples et originales autour de produits de saison : cookies à la courge, samoussas de céleri et de carotte ou moelleux chocolat courgette. Présentation de l'aliment star du jour et ses bienfaits pour la santé, conseils de préparation, dégustation : chaque atelier gourmand permet de maintenir le plaisir de cuisiner, de partager des moments de convivialité et d'échanger trucs et astuces.

Activités physiques adaptées

Benjamin, animateur sportif pour l'association « Siel Bleu », propose des exercices pour lutter contre les chutes et la sédentarité, en adéquation avec les besoins, les capacités et les envies de chacun : réveil articulaire, équilibre, renforcement musculaire, étirements et respiration, sans oublier de « muscler » la mémoire grâce à des jeux. Il prodigue aussi des conseils sur les bons gestes à adopter pour faciliter la vie quotidienne.

Atelier mémoire

En février, Améline, Florine, Maya et Emilie, élèves en Bac Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires à la Maison Familiale et Rurale de Pont-de-Veyle sont venues présenter le projet d'animation qu'elles devaient concevoir dans le cadre de leur examen de Terminale.

Elles ont choisi une animation sur le thème de la musique et du cinéma consistant à identifier des chanteurs et des acteurs célèbres grâce à des photos d'objets, des caricatures et un quizz musical. De Jean GABIN à Serge LAMA en passant par DALIDA : séquence souvenirs pour les résidents qui ont été sensibles à cet échange intergénérationnel et ont apprécié les crêpes confectionnées par les jeunes intervenantes.



Atelier culinaire

ASSOCIATIONS

SUCCÈS DES VENTES À EMPORTER

Malgré la crise sanitaire qui a mis en pause la vie de nos associations sportives et culturelles, plusieurs d'entre elles ont décidé de maintenir leurs manifestations de ventes à emporter, autorisées sur réservation uniquement.

Les Mézériatis ont répondu présent et le succès a été au rendez-vous.

Nous les remercions et souhaitons à toutes de pouvoir reprendre très vite le cours normal de leurs activités qui contribuent grandement au dynamisme de notre commune.



14 mars : Musiflette de l'Harmonie



Société de Chasse - 28 février : vente de boulettes, terrine et civier - Mai : vente de saucisses et merguez



8 mai : vente de plants de fleurs et légumes de la Ronde des Enfants



L'équipe du fleurissement



29 mai : vente de bouquets au profit de la Ligue contre le cancer



Football Club des Bords de Veyle (FCBV) - 13 mars : vente de bœuf charolais - 24 avril : vente de saucissons

VIE PRATIQUE

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE...

Qu'est-ce que la fibre ?

Ce **fil de verre à base de silice** conduisant un signal lumineux codé permet de **transporter à grande vitesse une grande quantité d'informations**.

Les habitants de notre commune (professionnels et particuliers) vont pouvoir bénéficier des avantages (TV Haut Débit, Internet Très Haut Débit, téléphone fixe) de cette **installation programmée par le SIEA** (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de E-communication de l'Ain).

CONSÉQUENCES PRATIQUES POUR LES MÉZÉRIATIS

Étapes d'installation

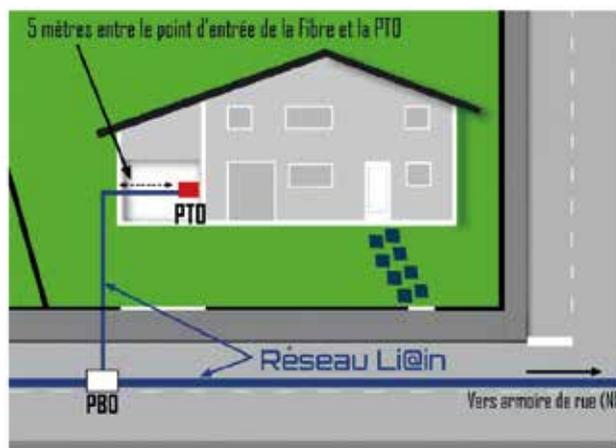
- 1/ Testez votre éligibilité** : pour cela utilisez le lien suivant : <http://reso-liain.fr/etapes-a-suivre/>.
- 2/ Abonnez-vous au fournisseur d'accès de votre choix** inscrit dans la liste des partenaires du SIEA (8 pour les particuliers et 36 pour les professionnels).
- 3/ Demandez le raccordement** : votre opérateur transmet au SIEA votre demande d'abonnement. Une entreprise spécialisée sera mandatée pour effectuer le raccordement (prise terminale optique PTO) de la voie publique à votre bâtiment si aucun travaux de génie civil n'est nécessaire.
- 4/ Réalisez les branchements internes** : après réception de la box de votre opérateur, il ne reste plus qu'à connecter vos différents équipements par vous-même, par votre opérateur ou tout autre installateur.

Date de mise en service commerciale

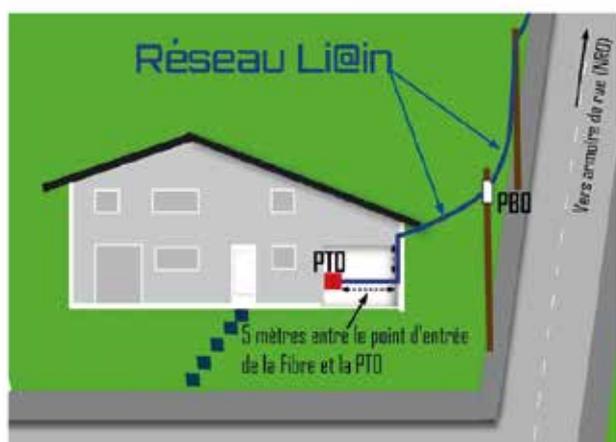
Cette date sera le feu vert des étapes de l'installation. Elle sera effective 4 mois après la fin des travaux. À ce jour, le SIEA n'a pas encore dévoilé de calendrier.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- **reso-liain.fr**
Réseau public de fibre optique des communes de l'Ain
- « **C'est pas sorcier - au bout du fil** » - Émission TV
- **35 €** - Coût moyen d'un abonnement mensuel



PTO : Prise Terminale Optique PBO : Point de Branchement Optique



PTO : Prise Terminale Optique PBO : Point de Branchement Optique

BON À SAVOIR...

ENEDIS, NOTRE DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.

Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées.

Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques.

Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui, eux, sont chargés de la commercialisation et de la gestion du contrat d'électricité.

Le réseau électrique à Mézeriat, c'est :

- 38 km de réseau basse tension (230/400 volts), 40 % en souterrain
- 30 km de réseau moyenne tension (20 000 volts), 38 % en souterrain
- 1056 compteurs Linky installés
- 1100 clients raccordés au réseau de distribution

> NUMÉROS ET CONTACTS UTILES

• **Le service client**

Toutes demandes pour les particuliers
09 70 83 19 70

• **Sécurité dépannage pour les particuliers**

09 72 67 50 01 (24h/24 - 7j/7)

• **Visualisation des travaux, coupures et cartographie du réseau**

<https://espace-client-collectivites.enedis.fr>

• **Visualisation des coupures sur notre commune en temps réel** : téléchargez l'application smartphone *Enedis à mes côtés*

• **Consultation des plans de chantier et suivi des procédures d'autorisation de chantiers** :

www.e-plans.fr

CHANGEMENT DE TARIFS DU SMIDOM

Le Syndicat Mixte Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères est en charge de la gestion des déchets ménagers de notre commune depuis janvier 2018. Depuis cette date, la structure tarifaire de notre facture est restée la même : une part fixe et une part variable selon le poids et le nombre de présentations du bac.

La majeure partie des 33 communes du territoire SMIDOM utilise une autre structure de tarifs basée sur le nombre de personnes au foyer, le type d'habitation individuel ou collectif, le volume et le nombre de levées.

Conformément aux prescriptions légales, à compter du 1^{er} janvier 2022, les modes de facturation doivent être uniformisés.

> **La facturation au poids sera remplacée par une facturation au volume.**

Il importera donc que le bac soit bien adapté au volume de production de déchets ménagers et à la composition du foyer :

- Pour 1 personne, 1 bac de 80 litres avec un minimum annuel de 10 levées facturées ;
- Pour 2 ou 3 personnes, 1 bac de 120 litres avec un minimum annuel de 12 levées facturées ;
- Pour 4 personnes, 1 bac de 180 litres avec un minimum annuel de 12 levées facturées ;
- Pour 5 ou 6 personnes, 1 bac de 240 litres avec un minimum annuel de 12 levées facturées.

L'échange de bac sera gratuit. Pour ceux qui voudront conserver leur ancien bac, une participation de 25 € leur sera demandée. Les échanges se feront en collaboration avec la commune durant le mois d'octobre. Un courrier d'information et de prise de rendez-vous sera adressé à chaque foyer.



> Le SMIDOM a mis sur son site internet un **simulateur de calcul** permettant d'estimer le futur coût de la redevance ordures ménagères, selon le volume du bac et le nombre de levées, sans oublier la part fixe.

Il met en évidence l'intérêt d'ajuster le volume du bac à la situation familiale.

<http://www.smidom.org/fr/information/9424/simuler-ma-facture>

L'HISTOIRE DE L'EAU À MÉZÉRIAT...

Trois cours d'eau traversent notre village...

Le **bief Cheval Queue** prend sa source à Meurnand, traverse la commune sur environ 7 km en passant par les Marmesins pour se jeter dans le Menthon à Saint-Genis-sur-Menthon.

L'**Irance** prend sa source en Dombes sur la commune de Saint-Germain-sur-Renom, entre l'étang du Grand Berger et l'étang du Mont-Blanc, au lieu-dit la Bouvinière. Elle serpente sur 31 km avant de se jeter dans la Veyle à Mézériat, vers le pont du même nom.

La **Veyle**, d'une longueur de 67 km, est la principale rivière traversant notre village. Elle prend sa source à l'étang Magnenet sur le territoire de la commune de Chalamont, dans l'est de la Dombes. À Pont-de-Veyle, elle se sépare en deux bras. La Veyle au nord et la petite Veyle au sud se jettent dans la Saône à Grièges, à peu de distance l'une de l'autre.

Le dénivelé entre sa source et son confluent est de 140 mètres, c'est une rivière de plaine à débit lent.



Les moulins

La commune de Mézériat compte un moulin toujours existant sur l'Irance, limitrophe avec la commune de Vandeins, le **Moulin de CHANDÉ**.

Sur la Veyle, on recense encore trois moulins : celui de **MONTFALCON (Moulin dit TOURNIER)**, du **BOURG (La BRESSE)** et le **Moulin NEUF** appelé aujourd'hui **Moulin BENOÎT**.

À l'instar de l'ensemble des moulins de la vallée de la Veyle, les moulins de Mézériat et l'activité de meunerie qu'ils abritaient, ont structuré l'aménagement de la rivière pendant plusieurs siècles, dans l'objectif de permettre et favoriser l'usage de la force motrice de l'eau.

Dans la première moitié du XX^{ème} siècle, l'activité de minoterie déclinant avant de totalement disparaître, ces ouvrages ont évolué de diverses manières. Certains ont même disparu au fil des époques, notamment le Moulin de BARILLON, détruit en 1852, situé en aval du Moulin du BOURG, laissant quelques vestiges visibles aux initiés.



Moulin de CHANDÉ - vue aérienne



Moulin de MONTFALCON - vue aérienne

Le Moulin BENOÎT...



Moulin BENOÎT - vue aérienne

a évolué depuis 2018 vers une production hydroélectrique, mettant à profit cet ouvrage hydraulique existant.

C'est le 18 Vendémiaire de l'an VIII (10 octobre 1799) que M. CHEVALIER de Vendeins (Vandeins) a commencé la construction du moulin. Celle-ci a nécessité la réalisation d'un pont pour franchir la rivière qui auparavant se traversait à gué. Ce pont appelé « La Planche du Pain » fut édifié en bois.

C'est en 1927 que Eugène BENOÎT achète le moulin. Il ne reste rien de cette époque, la même année un incendie a tout détruit. Le moulin a été rebâti grâce à la contribution de nombreux bénévoles, habitants de Mézériat et des villages environnants. Une vingtaine d'agriculteurs, commerçants et autres, se sont relayés chaque jour. Quatre années ont été nécessaires pour le reconstruire tel qu'il est aujourd'hui. Durant cette période, la famille a logé dans un garage. Eugène BENOÎT « fils » succède à son père en 1962. Il est rejoint par son frère Pierre en 1972.

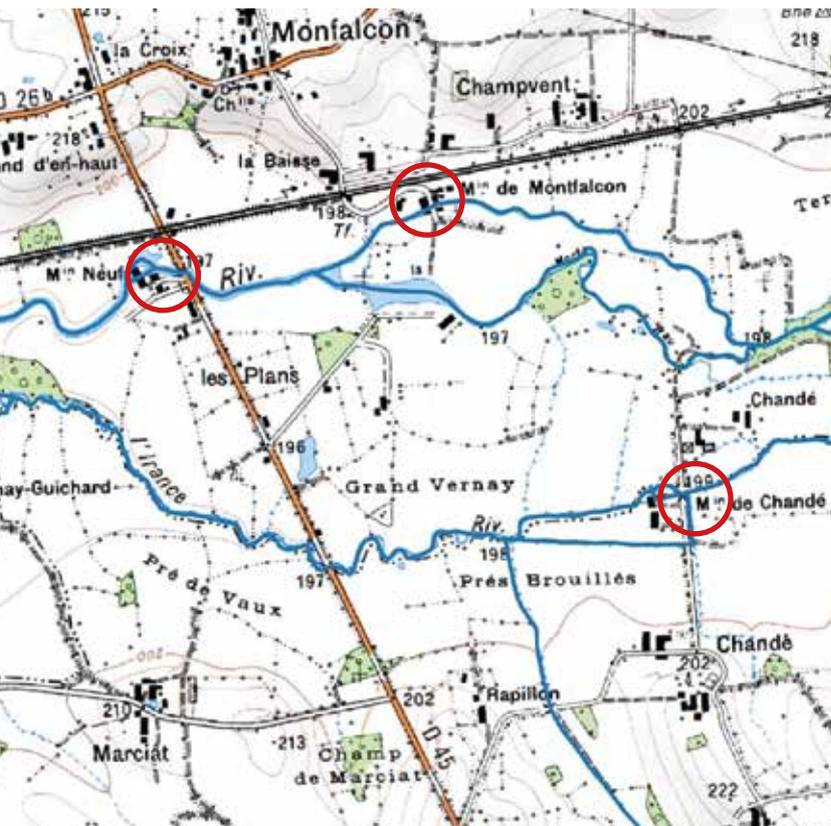
Le moulin fonctionnera jusqu'en 1976 et environ 1000 tonnes de farine et 1500 tonnes d'aliments pour le bétail sortiront des meules chaque année.

En 2003, les fils de Pierre, Jérôme et Claude, reprennent le flambeau afin de permettre au moulin de perdurer. Ils entreprennent les démarches administratives qui s'avèrent longues et difficiles pour obtenir le droit de produire de l'électricité. Les contraintes liées à cette production sont importantes et rigoureuses.

Il faut vérifier très régulièrement le niveau d'eau et ajuster les réglages en fonction du flux pour permettre le bon fonctionnement de la turbine.

Aujourd'hui le matériel pour la farine (meules, machines à tamiser, broyeur pour l'alimentation du bétail, etc.) est toujours en place. Une semaine serait nécessaire pour lui permettre de fonctionner normalement et de redonner au moulin son activité première : **la meunerie.**

La municipalité remercie Pierre BENOÎT et Stéphane KIHLE (Syndicat Veyle Vivante) pour leur étroite collaboration.



Les meules du Moulin Benoît



Les machines à farine du Moulin Benoît

ENVIRONNEMENT

ACQUISITION D'UN BROYEUR PAR LA COMMUNE



Fini les manipulations à répétition des branchages issus de la coupe des arbres de la commune !
Fini les pertes de temps en trajets inutiles pour les acheminer au dépôt !
Fini l'attente aléatoire et chronophage à la déchetterie !
Fini les nuisances visuelles, olfactives et émissions polluantes dues au brûlage, interdit !

Mézériat a acquis au printemps un broyeur professionnel.

Ce matériel mobile va permettre à nos agents de traiter les branchages au fur et à mesure de leur coupe, sur place. Il en résultera un broyat stocké sur le site dit « de l'ancienne décharge ».

Cette matière obtenue constitue un excellent paillis pour le jardin et le potager. Il nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Avec ce broyeur, Mézériat montre sa volonté d'agir pleinement pour la préservation de l'environnement et s'inscrit dans le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la Communauté de Communes de la Veyle.

JARDINAGE ET BRÛLAGE

Brûler ses déchets verts, une pratique interdite toute l'année, oui, mais pourquoi ?

Notre « jardin » génère en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes par an, bien que cette pratique soit devenue interdite (Arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 réglementant le brûlage, à l'air libre ou en incinérateur individuel en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de l'Ain).

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisance d'odeurs et/ou de fumées) et des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants toxiques pour l'Homme et néfastes pour l'environnement. Sans parler de l'augmentation de cette toxicité lorsque ces déchets sont associés à des plastiques, des bois traités, etc !

En région Rhône-Alpes, près de 18% de la population est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires préservant la santé humaine. (Source préfecture de l'Ain).

Des alternatives existent

- **Choix des essences** pour constituer une haie (éviter les variétés à pousse rapide)
- **Broyage et paillage** : branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin. Il nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes
- **Compostage**, soit en tas (alterner les déchets verts en superposition), soit en surface (épandre les matières organiques directement sur le sol du potager, ce qui le protège des rigueurs de l'hiver).

L'obligation de compostage dans les habitats collectifs deviendra effective fin 2023. La commission développement durable réfléchira sur sa mise en œuvre.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS



C'est sous un beau soleil que 45 participants, venus en famille, entre amis ou pour représenter leur association, ont répondu à l'appel de la commission animation, le 24 avril dernier, pour la traditionnelle matinée de nettoyage de notre commune.

Répartis en 15 équipes de 2 à 5 personnes, afin de respecter les mesures sanitaires, ils ont arpenté les différents axes du village (route de Chaveyriat, route de Vandeins, route de Vonnas, route de Polliat, route de Fay, route des Dalles, chemin des Petits Bois, route de l'Effondras, route de Vaudrenand, chemin de la Pernette et cœur de village) afin de ramasser débris et encombrants.

Les sacs de ramassage ainsi que des pinces étaient fournis par le SMIDOM, partenaire de cette opération de sensibilisation.

Ce sont au total 191 kilos de déchets en tous genres qui ont été collectés et triés à l'issue de la matinée.

Merci à tous pour cette belle mobilisation citoyenne et écologique !





Conception du casque d'Astérix dans les ateliers

MARÉCHAL COMPOSITE ET POLYHABITAT

Au hameau de Fay...

Les entreprises MARÉCHAL COMPOSITE et POLYHABITAT sont les fleurons du composite, non seulement sur Mézériat et la région, mais elles représentent également notre village dans la France entière et à l'étranger.

Elles emploient actuellement 30 salariés.

Historique

L'aventure commence en 1968 : André MARÉCHAL et son épouse Mireille créent une entreprise individuelle dans la transformation des matériaux composites. À cette époque, ils étaient des pionniers dans ce nouveau métier dont les applications industrielles étaient très limitées.

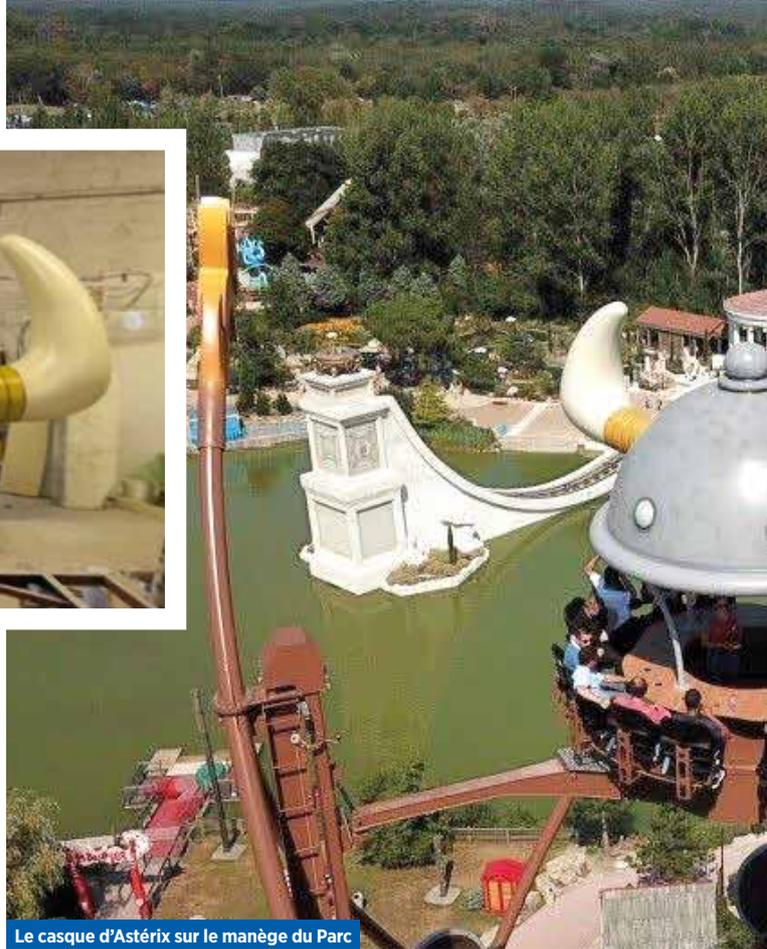
Dans les années 70, l'activité se développe fortement, conduisant à la construction d'un nouvel atelier et à l'embauche de plusieurs salariés. Pendant 10 ans, leur marché principal sera la carrosserie industrielle en partenariat avec des sociétés telles que LAMBERET, CODER, TITAN et TROUILLET.

Dans les années 80, suite aux nombreux dépôts de bilan de certains clients, des problèmes financiers surviennent et des licenciements s'avèrent nécessaires. André et Mireille s'acharnent seuls au travail afin de sortir de cette mauvaise passe.

Nouvel élan

En 1991, l'entreprise familiale se transforme en S.A.R.L. et connaît une reprise croissante d'activité et d'embauches.

En 1994, leur fille Cécilia intègre les outils informatiques au sein de l'établissement, dans le



Le casque d'Astérix sur le manège du Parc

cadre de la préparation de son B.T.S. en alternance, permettant ainsi l'évolution de la gestion. C'est aussi l'arrivée d'une nouvelle clientèle avec des marchés diversifiés, tels que :

- la réalisation de murs d'escalade comme celui du Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin et de Patrick BERTAULT, grimpeur alpiniste ;
- la reproduction de l'arche de Moab ;
- le **plus grand bol du monde à l'Alpe d'Huez pour les jeux d'Albertville en 1992** (livre Guinness des records) ;
- la reproduction des animaux de la montagne dans différentes stations de ski ;
- les différents personnages publicitaires pour l'Est Républicain et pour des cafétérias ;
- des éléments de manèges pour différents parcs d'attraction ;
- des revêtements pour les piscines bétons ;
- des abribus pour le département de la Saône-et-Loire ;
- la fabrication de crocodiles, perroquets, champignons et œufs pour la ville de Bourg-en-Bresse dans le cadre des Floralties ;
- le **casque d'Astérix** (9 m d'envergure pour un poids d'environ 175 kg) installé sur un manège dans le parc du même nom.

La transmission

Au début de l'année 2000, André et Mireille préparent la transmission de la société à Cécilia et son mari Fabrice RONGIER. En 2002, ils prennent leur retraite et confient définitivement la gérance à Cécilia.



Fabrice rejoint à temps plein l'entreprise familiale en 2007, après une carrière de près de 15 ans à différents postes de direction de production et de développement industriel, au sein de l'entreprise LAMBERET à Saint-Cyr-sur-Menthon.

Cette période est synonyme d'une nouvelle phase de croissance. La stratégie est bien définie, avec pour objectif d'aller chercher de nouveaux marchés. Pour ce faire, un bureau d'études est créé et un brevet « process » est déposé sur la fabrication d'un « panneau sandwich composite » destiné à la production de volets battants haute performance imitation bois.

Développement

Pour accompagner le développement de ce produit innovant, une nouvelle société « POLYHABITAT » voit le jour, afin de formaliser une offre commerciale avec un marketing spécifique. Avec plus de 6000 chantiers sur toute la France et la Suisse et un rythme actuel de 700 réalisations par an, cette marque est aujourd'hui reconnue et leader sur le marché des volets composites.

En 2015, un nouveau bâtiment de 1000 m² est construit pour assurer le développement de l'outil de production de volets battants, portant la capacité de production de 2500 m² annuel à 10 000 m². La création d'une filiale logistique et commerciale à Matha (Charente-Maritime) permet à l'entreprise de se rapprocher de son principal marché : l'ouest atlantique.

Les années 2017 et 2018 voient le lancement de plusieurs investissements industriels afin d'améliorer les conditions de travail du personnel confronté à la poussière. Ces équipements permettent également



André et Mireille Maréchal devant le plus grand bol du monde en 1992

de poursuivre le développement de procédés innovants avec l'intégration de nouveaux process et produits techniques destinés aux marchés militaires, ferroviaires, médicaux et télécommunications.

L'actualité

Depuis 2019, la création du « HOLDING Composite Group » réunit l'ensemble des activités de gestion technique, commerciale, industrielle et financière des sociétés et assure le pilotage des nombreux développements présents et futurs.

Aujourd'hui le groupe poursuit sa croissance malgré les nombreuses contraintes imposées par la crise sanitaire, annonçant une augmentation de 15% de son chiffre d'affaires. Début 2021, un nouveau bâtiment destiné au stockage et aux activités logistiques est réceptionné.

Une réorganisation complète de la production permettra l'accroissement des capacités d'environ 40 %. Les ateliers couverts sur Mézériat représentent 4 000 m² avec divers moyens de production comme les procédés de moulage contact, de compactage, d'infusion et de compression voie humide. Le site de Matha dédié à la logistique et à la commercialisation dispose de 250 m².

Des moyens d'étude avec une station « CAO SolidWorks » permettent aux chefs de projets composite et de méthodes d'industrialisation de travailler à l'élaboration de nouveaux concepts.

Actuellement, la société fabrique des cuves à partir de panneaux composites « sandwich isolés », pour équiper des camions de pompiers. De par leur conception, elles sont destinées à résister à des températures extrêmes allant de - 40° à + 40°.

Merci à Cécilia et Fabrice RONGIER pour leur étroite collaboration dans la rédaction de ce document et au prêt de photos pour l'illustrer.



BIENVENUE...

À MARION DÉPALLE, OSTÉOPATHE



Marion est Diplômée d'Ostéopathie depuis 2011, après 5 années d'études à l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lyon, agréé par le ministère de la santé. Elle a également suivi plusieurs formations complémentaires dites « postgrades ». Ces diplômes lui permettent d'intervenir en périnatalité, en pédiatrie et en post-partum (post-natal).

Au moins une fois par an, elle suit des formations pour se perfectionner et s'adapter aux nouvelles techniques.

Elle explique que l'ostéopathie est une thérapie manuelle visant à rééquilibrer l'ensemble du corps pour soulager certains troubles fonctionnels provenant de mauvaises postures, de traumatismes, de faux mouvements ou liés au stress. C'est une approche globale du corps, une approche systémique avec pour but de lui redonner le maximum de mobilité. Plusieurs techniques peuvent être utilisées, permettant ainsi d'adapter les soins à chaque cas.

Les séances durent entre 45 minutes et 1 heure. Elles se décomposent en trois phases : la première est interrogatoire, la deuxième un test de diagnostic et la troisième la phase de traitement.

Cette maman de trois enfants, passionnée par son métier, exerçait depuis 2013 à Gueugnon en Saône-et-Loire. Elle a cédé sa patientèle le 1^{er} avril de cette année afin de se rapprocher du cercle familial et habite désormais à Attignat.

Elle reçoit sur rendez-vous les lundi, mardi et vendredi de 9h à 19h, ainsi que le mercredi en demi-journée.

➤ **Marion DÉPALLE - 166 Grande Rue**
Tél : 06 08 67 58 84

À GUILLAUME MONTPEYROUX, GRAPHISTE ET PHOTOGRAPHE



Photographe amateur depuis une quinzaine d'années, **Guillaume** a décidé de créer son entreprise « **MTPX Studio** » en juillet 2020. Graphiste et photographe, il propose aux particuliers et aux professionnels ses deux compétences dans l'événementiel, le sport, les séminaires, les cérémonies, etc.

Des packs ou formules variés offrent un large choix de créations digitales (visuels et photos).

Vous trouverez cet amateur de sport au bord du terrain de foot du FBBP (Football Bourg-en-Bresse Péronnas), puisqu'il est le photographe officiel du club. Il assure également la promotion visuelle d'une marque automobile connue.

Étant très attaché à Mézériat, il projette la création d'une association dédiée à la photo. Son vœu serait de réaliser des rallyes et des excursions photo sur une journée ou un week-end.

Guillaume souhaite donner de son temps à notre village et sera présent sur les divers événements de la commune en assurant les reportages photos.





AUX NOUVEAUX MÉZÉRIATIS

Ce sont 14 familles récemment installées sur la commune qui ont participé, dans le respect des gestes barrières, à la réunion d'accueil organisée par la municipalité le 20 mars 2021 à la salle des fêtes.

Après un tour de table, permettant à chacun de se présenter et d'expliquer les raisons du choix de Mézériat (travail, rapprochement familial, retour aux sources...), le Maire et les élus ont présenté les atouts de la commune en matière d'équipements, de commerces, de services, de vie associative, de manifestations ainsi que les différents projets en cours.

L'intervention des représentants des Sapeurs-Pompiers et du Syndicat d'Initiative est venue compléter cette présentation.

La réunion s'est terminée par de nombreux échanges entre les participants et la remise à chaque famille d'une sacoche contenant différentes informations pratiques et touristiques afin de favoriser leur intégration dans la commune.

RÉCOMPENSES GASTRONOMIQUES

À 17 ans, **Evan LEVRIER** fait déjà la fierté de ses parents puisqu'il a décroché **une médaille d'or aux concours départemental et régional du Meilleur Apprenti de France**.

En 2^e année de C.A.P. « cuisine » à la Maison Familiale Rurale de Balan, Evan a d'abord participé au concours du Meilleur Espoir, le concours interne annuel de son école. Soutenu et entraîné par son maître d'apprentissage, le **Chef David GOY**, au restaurant **Charmes de Bresse** à Curtafond, il a obtenu la 2^e place.

Son école lui a alors proposé de concourir aux renommés « MAF ». En 2021, le départemental et le régional se sont déroulés en une seule fois, en avril. Avec un panier et un thème imposés, les candidats devaient concocter une entrée froide et un dessert.

Ils étaient notés sur l'organisation du plan de travail, la tenue, le temps de préparation et bien sûr le dressage, le visuel et le goût.

Grâce à son travail et l'aide précieuse de David GOY, Evan a remporté une médaille d'or aux deux concours, le qualifiant au national, concours d'excellence qui aura lieu en octobre.

Evan poursuivra par un B.P. « cuisine » et son apprentissage dans un autre établissement avec un nouveau Chef. Il ambitionne d'ouvrir un jour sa propre affaire.

Le jeune homme a de qui tenir avec un oncle cuisinier et un arrière-grand-père, Georges LEVRIER, qui a exercé à Mézériat dans les années cinquante ses talents de pâtissier-chocolatier. Celui-ci avait créé le laboratoire repris en 1954 par Marcel GAGET, avant d'exercer à Brou puis de se reconvertir cuisinier.



C'est en stage de 3^e, dans la cuisine du **Petit Mézériat**, qu'Evan a trouvé sa vocation. Enthousiasmé par la passion du **Chef Marc JOCQUEL**, ce fut un véritable coup de cœur pour ce métier.

De son côté, **le restaurant Le Petit Mézériat conserve pour la 4^e année consécutive sa distinction au Guide MICHELIN**, ce qui est un fait assez remarquable puisque rien n'est jamais acquis et qu'il fait ainsi partie de la vingtaine de restaurants inscrits au niveau départemental.

La première « Assiette », gage d'une cuisine de qualité, lui avait été décernée en 2018. Elle récompense une cuisine gastronomique et contemporaine avec un bon rapport qualité-prix qui privilégie les circuits courts. **Amandine et Marc JOCQUEL** bénéficient aussi de leur **première inscription au guide du Routard de l'Ain** qui complimente la créativité, la fraîcheur des menus saisonniers, l'accueil et le service chaleureux.

VIE MUNICIPALE

UNE NOUVELLE MÉZÉRIATIE AU C.I.J.

Les élections annuelles du Conseil Intercommunal de Jeunes ont eu lieu en octobre 2020. Les 12 élus du secteur de Vonnas comptent à ce jour 2 jeunes filles de notre commune, puisque **Clémentine BUISSON**, 13 ans, en 5^e au collège Le Renon rejoint dans son engagement citoyen **Lou JACQUET**, élue en 2019.

Élus pour un mandat de deux ans par tous les élèves de l'établissement scolaire, les jeunes sont encadrés par deux animateurs de la Communauté de Communes de la Veyle et évoluent dans trois commissions au choix.

Clémentine, qui souhaite s'investir notamment pour les personnes âgées, a choisi les commissions « solidarité, échanges et communication » et « sports, loisirs et culture ».

Chaque commission se réunit un vendredi par mois, au centre de loisirs de Vonnas. Les groupes élaborent des projets comme un concours de pêche, de dessin, une journée cuisine, une fête du jeu ou du sport. Malheureusement plusieurs manifestations ont dû être annulées ou reportées cette année en raison des circonstances sanitaires.

Cependant, les jeunes ont eu l'honneur de visiter les locaux du

Conseil Départemental à Bourg-en-Bresse le 17 février. Ce fut l'occasion de se voir remettre leur attestation d'élu par les Conseillers Départementaux de notre canton Christophe GREFFET et Mireille LOUIS, en présence de Jean DEGUERRY, Président du dit Conseil.



Clémentine BUISSON et Lou JACQUET

LES GROUPES D'ÉLUS S'EXPRIMENT

Les nouvelles dispositions en matière de communication depuis ce nouveau mandat, pour les communes de plus de 2 000 habitants, donnent maintenant la possibilité aux différents groupes d'élus formés lors des élections de communiquer dans les publications générales de la Mairie.

AEM, AGIR ENSEMBLE MÉZÉRIAT

Un an de mandat, nos réalisations :

- Achat d'un broyeur : fin du brûlage
- Installation de pièges à frelons asiatiques.
- Inventaire des chemins de randonnée
- Étude énergétique des bâtiments communaux
- Étude d'implantation de panneaux photovoltaïques sur l'école
- Achat du cabinet médical
- Installation d'un médecin généraliste, d'une ostéopathe
- Colis du CCAS en remplacement du repas annuel des aînés
- Mise en place d'activités à la résidence Les Orchidées
- Mise en place de dispositifs sanitaires liés au COVID
- Création du marché mensuel de producteurs locaux
- Mise à disposition de terrasses pour les commerces de bouche
- Étude de requalification « friche la Bresse » avec la C.C.V.
- Réorganisation de l'accompagnement des enfants à la cantine
- Embauches d'une secrétaire à mi-temps et de saisonniers jeunes
- Appel à projet Label École Numérique (subventions équipements numériques des 2 écoles)
- Maintien de l'accueil des nouveaux habitants, de l'opération « Nettoyons la commune »
- Refonte du site internet, du standard téléphonique, d'un intranet.
- Mise en place de l'application « Panneau Pocket »
- Mise en agglomération des hameaux de Fay et des Dalles
- Remplacement du Fourgon Pompe Tonnes des Pompiers
- Réparation du toit terrasse de la cantine
- Travail sur le PLU Intercommunal
- Groupe scolaire : coup d'envoi, financement, demandes de subventions (État, Région, Département).

AEM est dans l'action, regarde devant et œuvre prudemment avec conviction pour les habitants.

J'AIME MÉZÉRIAT

Lors du Conseil Municipal du 12 avril, le budget primitif a été soumis au vote.

Nous avons attiré l'attention des élus sur le fait que nous n'avons toujours pas de visibilité sur le financement du Groupe Scolaire (emprunts, autofinancement, subventions).

Les emprunts qui seront contractés impacteront la suite des investissements de notre mandat et des mandats suivants. Nous avons demandé une prospective budgétaire sur l'ensemble du mandat pour nous assurer que d'autres projets pourront voir le jour.

Cela nous semble absolument indispensable lorsqu'un investissement d'une telle importance est lancé.

Lors du mandat précédent, notre équipe dirigeante, qui était alors dans la minorité, l'avait, elle aussi, réclamée. Elle était donc certainement convaincue de son intérêt !

Pourquoi ce plan de financement sur l'ensemble du mandat ne nous a toujours pas été présenté ? Nous avons donc voté Contre ce budget primitif.

Le bureau municipal a décidé que, à compter du Conseil du 12 avril, les débats, discussions et interventions ne figureraient plus dans les comptes-rendus de séances.

Nous avons bien sûr exprimé notre désaccord sur cette décision : il nous semble important que les Mézériatis aient connaissance de ce qui est dit lors des Conseils Municipaux. Cette décision va à l'encontre de la volonté de transparence affichée par l'équipe en place.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de notre déclaration concernant le Budget sur notre site internet : <https://jaimemezariat.wordpress.com>.

PRÉVENTION

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Mézériat rattrapé par la mondialisation...

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable (Le GDS01 finance la capture.).

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps, on les trouve souvent dans des endroits abrités (ruche vide, trou de mur, bord de toit...). Ils sont de petite taille, environ celle d'un melon et reconnaissables par l'orifice basal.
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit. Suspendus à la cime des arbres, ils sont de forme sphérique à piriforme, avec un orifice de sortie petit et latéral. Ils peuvent mesurer jusqu'à 80 cm de diamètre et 1 m de haut.



Nid primaire



Nid secondaire

Des indicateurs à la hausse

Plus de 150 nids de frelons asiatiques ont été détruits en 2020, seulement 30 en 2019.

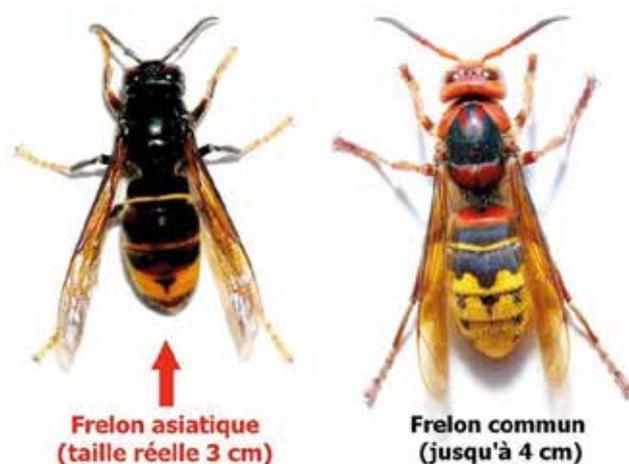
Une autre alternative, préconisée par les apiculteurs, est le piégeage de printemps qui vise à capturer les femelles fécondées (les reines) capables de construire et développer un nid. Une fondatrice capturée, c'est un nid en moins ! Des tutoriels expliquent comment fabriquer des pièges sélectifs.

Mieux connaître *Vespa Velutina*

Le frelon asiatique a envahi aujourd'hui presque tout le territoire national et la plupart des apiculteurs français sont confrontés à son action néfaste sur les ruches. Voici quelques informations de base sur ce prédateur.

L'espèce *Vespa velutina nigrithorax* se distingue facilement du frelon européen, *Vespa crabro*, par sa taille et sa couleur caractéristique.

L'adulte, plus petit que *Vespa crabro*, mesure environ 3 cm de long. Son thorax est brun foncé (d'où son nom scientifique) et son abdomen présente des segments bordés d'une fine bande jaune. Le quatrième segment de l'abdomen porte une large bande jaune orangé caractéristique. Les pattes sont jaunes.



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

Moyen de lutte choisi par notre municipalité

L'action primordiale à mettre en œuvre est d'éviter son installation et sa reproduction sur notre commune. C'est pour cette raison que **la municipalité a choisi de s'équiper de 6 pièges à frelons asiatiques.**

Ces dispositifs permettent la capture de ces insectes tout en préservant les abeilles. Ils sont installés dans des endroits stratégiques : proches de points d'eau, de grands arbres...

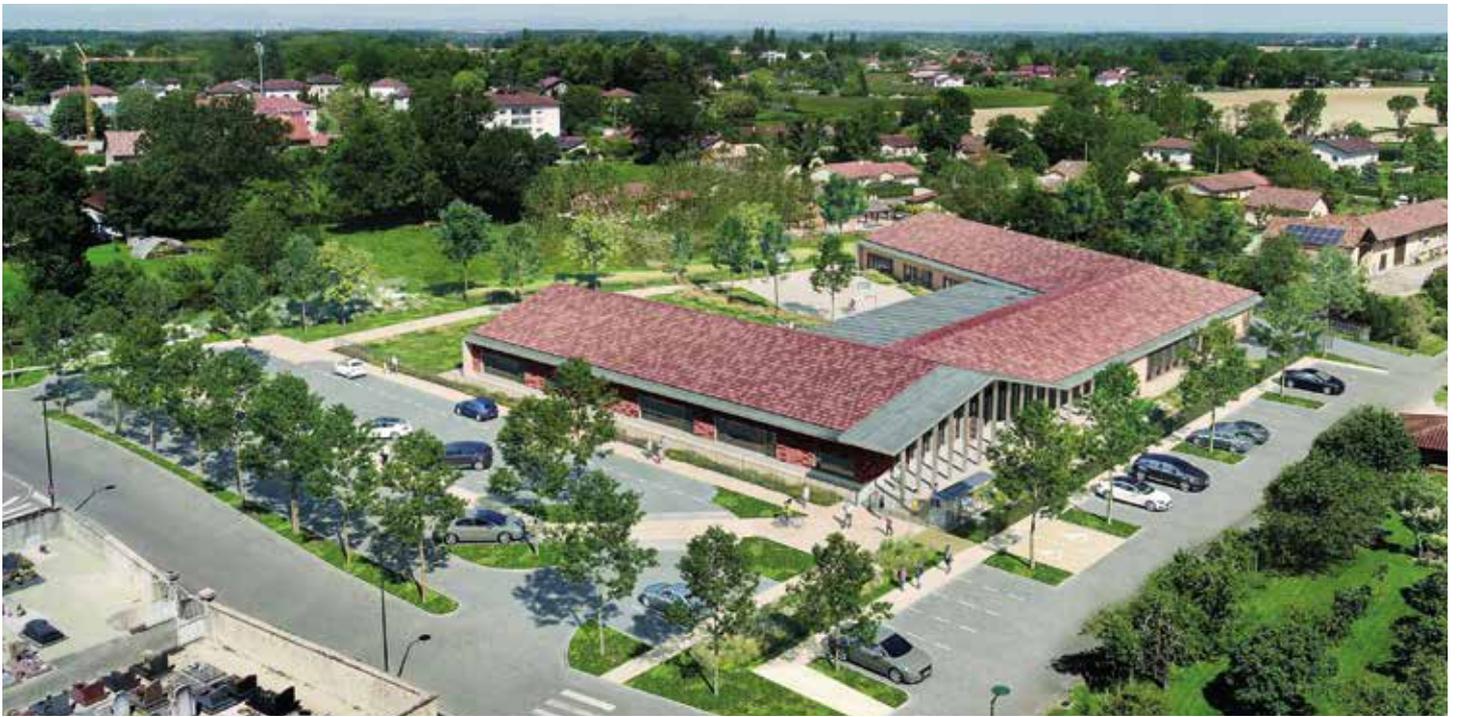


Les élus présentent les pièges à frelons asiatiques

➤ Comment signaler un nid de frelons asiatiques ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur **la plateforme en ligne : frelonsasiatiques.fr.**

Ils doivent également être signalés à l'accueil de la mairie.



➤ ENTREPRISES RETENUES POUR LES TRAVAUX

- LOT N°01 • TERRASSEMENT VRD : **FONTENAT** (Saint-Denis-lès-Bourg)
- LOT N°02 • GROS-ŒUVRE : **JOUVENT** (Viriât)
- LOT N°03 • CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - BARDAGE : **TISSOT** (Saint-Julien-sur-Reyssouze)
- LOT N°04 • FACADES : **RAE** (Guéréins)
- LOT N°05 • MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM-MÉTALLERIE : **GLASS CONSTRUCTION** (Bourg-en-Bresse)
- LOT N°06 • MENUISERIES INTÉRIEURES : **AUDUC MAROT** (Romanèche-Thorins)

- LOT N°07 • PLÂTRERIE - PEINTURE : **ARDITO JACQUET** (Certines)
- LOT N°08 • FAUX-PLAFONDS : **ISOPLAC** (Dijon)
- LOT N°09 • CHAPES - CARRELAGES - FAÏENCES : **TACHIN** (Genlis)
- LOT N°10 • SOLS SOUPLES : **PEROTTO** (Bourg-en-Bresse)
- LOT N°11 • CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE : **ALG2** (Cailloux-sur-Fontaine)
- LOT N°12 • ÉLECTRICITÉ COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES : **EEA** (Bourg en Bresse)
- LOT N°13 • CUISINE : **SAS BGP** (Montcet)
- LOT N°14 • ESPACES VERTS : **ESPACES VERTS DE L'AIN** (Viriât)

